

Vol. 38 n° 1 Printemps 2024

L'AER Action

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

**SOIRÉE
DE
PÂTES ET
MUSIQUE**

Page 25



« Le Pont Samuel-De Champlain

La construction du pont Samuel-De Champlain a représenté l'un des plus grands chantiers en Amérique du Nord. En plus d'être un chantier de grande ampleur et impressionnant qui est visible de tous sur le fleuve Saint-Laurent, le pont Samuel-De Champlain change le paysage urbain de Montréal et est devenu un nouveau symbole pour la métropole. Le projet, conçu dans une perspective de développement durable, représente aussi ce qu'il y a de plus moderne sur les plans du génie et de l'intégration urbaine.

Long de 3,4 kilomètres, le pont fait partie d'un axe routier primordial pour le transport des marchandises entre le Canada et les États-Unis. Il dispose de trois voies dans chaque direction, avec deux accotements qui constituent des atouts importants pour garantir une bonne circulation des usagers. Une voie réservée au Réseau express métropolitain (REM) permet de fluidifier davantage le trafic.

Afin de valoriser les transports actifs, le pont Samuel-De Champlain possède une piste multifonctionnelle qui permet aux piétons et aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité entre Montréal et la Rive Sud durant toute l'année.

Source :

<https://www.pontsamueldechamplain.ca/a-propos/presentation/>

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES	4
SONDAGE – COMMUNICATIONS ET LOISIRS	5
LA SANTÉ DES YEUX	6
PARLONS LECTURE	7
MOTS CROISÉS	8
DÎNERS RENCONTRES MENSUELS	8
CINÉMA D'HIER	9
HISTOIRE ET RACINES	10-11
ASSURANCE COLLECTIVE	12
RÉSEAU FADOQ	13
AÎNÉS ET CONSOMMATION	14-15
RABAIS ET PRIVILÈGES	16
PLANIFICATION FINANCIÈRE	17
À LA MÉMOIRE DE NOS RETRAITÉS DÉCÉDÉS	18
CAMPAGNE CENTRAIDE 2023	19
ASSURANCE AUTO-HABITATION	20
STYLE DE VIE EN RÉSIDENCE	21
VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE	23

VOYAGES ET LOISIRS

RETOUR SUR LE DÎNER DE CLÔTURE DU 55 ^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION	24
SOIRÉE DE PÂTES ET MUSIQUE	25
BRUNCH AU BISTROT FRANÇAIS LE PETIT FLORE	26
RESTAURANT DU BOUCHER À LA TABLE	27
DÎNER AU JARDIN DE PANOS	27
THÉÂTRE D'ÉTÉ À TERREBONNE	27
PROJETS DE VOYAGES	27

Revue officielle de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal Inc. Les textes publiés dans cette revue n'engagent que leur auteur. Tous les membres qui désirent participer à la rédaction de **L'AER-ACTION** sont les bienvenus.

Toute reproduction, traduction et diffusion des textes est autorisée à la condition de citer la source.

Vol. 38 n° 1 – Printemps 2024

Tirage 2 425

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1192-8913

Numéro de convention : 40010130

DIRECTEUR

Jacques Guilmain

COMITÉ DE RÉVISION

Richard Gervais, superviseur

Nicole Garneau

COLLABORATEURS

Pierre-Louis Augustin

Claude Beaudet

Christian Bisson

Diane Charest

André Chouinard

Mariette Éthier-Morand

Annette Frantz

André Gaudet

Richard Gervais

Olivier Khoury

Roger Lagacé

Roland Léger

Eleana Morelli

Anne-Bianca Morissette

Lise Perrault

Frantz D. Pierre-Louis

Claudette St-Germain

GRAPHISME

Optimum Graphiques

SIÈGE SOCIAL

791, rue Jarry Est, Montréal

(Québec) H2P 1W3

Tél.: 514 272-0818

Courriel : aer@bellnet.ca

Internet : www.aerm.org



www.facebook.com/aerm.org

HEURES D'ACCUEIL

MARDI AU JEUDI

DE 9 H À 15 H

N.B. : Avant de vous présenter au bureau, assurez-vous qu'il est ouvert en téléphonant au 514 272-0818.



L'INDEXATION DE NOS RETRAITES: mise-à-jour du dossier

Le 9 août 2023, le procureur général du Québec demandait à la Cour suprême du Canada d'autoriser de porter en appel le jugement de la Cour d'appel du 10 mai 2023. Ce jugement invalidait certains articles de la loi 15 (Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal) qui permettent aux municipalités de retirer indéfiniment l'indexation des employés et des retraités, indexation qui avait pourtant été négociée avec certains syndicats de la Ville de Montréal à peine quelques années auparavant.

Le 9 novembre 2023 une lettre a été transmise à madame Sonia Bélanger, en tant que ministre déléguée aux Aînés, par laquelle nous lui demandions de prendre acte de ce jugement et d'intervenir auprès du gouvernement et du procureur général du Québec afin de retirer sa contestation à la Cour suprême du Canada. Cela permettrait à la Ville de Montréal et aux autres municipalités de rétablir les indexations et de procéder au versement des sommes dues aux retraités qui ne cessent de s'appauvrir depuis la suppression de l'indexation automatique prévue dans les règlements des régimes de retraite des employés municipaux (Une copie de la lettre a également été adressée à tous les députés de l'Assemblée générale).

Compte tenu que notre Association n'a reçu aucune réponse ou accusé de réception de la ministre, nous avons écrit aux chefs des partis d'opposition leur demandant d'intervenir auprès de la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés et du gouvernement afin de donner suite à notre requête, de prendre acte des jugements de la Cour supérieure et de la Cour d'appel du Québec et de retirer la demande d'autorisation d'appel du procureur général du Québec à la Cour suprême du Canada.

Nous avons ensuite initié une autre démarche auprès du gouvernement. Pour cela, il nous fallait l'appui et la collaboration de tous nos membres. Nous avons proposé par infolettre à tous les membres dont nous détenons l'adresse courriel d'envoyer un courriel à son ou sa député(e) l'invitant à intervenir auprès de la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés et du gouvernement afin de donner suite à notre requête, de prendre acte des jugements de la Cour supérieure et de la Cour d'appel du Québec et de retirer la contestation du procureur général du Québec à la Cour suprême du Canada.

Vous trouverez les lettres à la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés et aux chefs des partis d'opposition, de même que le courriel que nos membres ont adressé à leur député sur notre site web dans la section *Voir les documents* sous l'onglet *Communiqués* <https://aerm.org/documents/>.

Au moment d'écrire ces lignes, les documents de la demande d'autorisation ont été transmis aux juges pour considération par la Cour suprême. Ceux-ci n'ont pas encore décidé s'ils acceptaient d'entendre les parties.

Soyez assurés que nous suivons avec beaucoup d'attention l'avancement de ce dossier et que nous vous informerons de tout développement.



Pouvoir d'achat des retraités

Sondage : Communications et Loisirs

Depuis quelques années, les coûts d'imprimerie de notre revue *l'AER Action* ne cessent d'augmenter. Nous avons récemment investi dans l'amélioration de notre site web pour vous le présenter le plus convivial possible. Nous avons également mis sur pied notre page Facebook et nous utilisons régulièrement l'infolettre pour vous informer le mieux et le plus rapidement possible.

Puisqu'il est important pour nous de vous fournir les meilleurs services et de vous offrir un programme d'activités correspondant à vos attentes, nous vous invitons à compléter le sondage, que vous trouverez à la page 5, et nous le faire parvenir.

Tous vos commentaires et suggestions sont les bienvenus.

Votre adresse courriel

Je profite de l'occasion pour vous rappeler l'importance de nous transmettre votre adresse courriel. Vous pourrez ainsi être informés rapidement par infolettres de l'évolution des dossiers en cours, des activités qui vous sont offertes et de leur mise-à-jour, et de toute information concernant votre Association.

Je vous suggère également de consulter régulièrement notre site web <https://aerm.org/> et de vous abonner à notre page Facebook <https://www.facebook.com/aerm.org>.

Bienvenue aux **NOUVEAUX MEMBRES**

BÉLANGER Lise, chef de division soutien et processus, Affaires juridiques

GARAND Jean-François, agent service à la clientèle informatique, Service Technologie

GENDRON Michèle, agente de communications sociales, Expérience citoyenne et des communications

LAVOIE PAQUETTE Claire, veuve de Gérard Paquette, analyste en informatique classe 1, Planification et concertation

L'HEUREUX LEBLANC Gysèle, veuve de Yvon Leblanc, surintendant, Secrétariat municipal

MAILLETTE Luc, technicien grade 2, Évaluation foncière

MÉNARD Linda, agente de bureau, Prévention des incendies

NOUS INFORMER DE LA DATE DU DÉCÈS

Si vous êtes l'époux ou le conjoint de fait d'une personne décédée ou le liquidateur de la succession d'un proche décédé qui était membre de l'Association des Employés Retraités de la Ville de Montréal, il est important de communiquer avec nous le plus rapidement possible par téléphone au 514 272-0818 ou par courriel au :

aer@bellnet.ca.

COURRIEL

Nous sommes à l'ère des communications et l'AER met tout en oeuvre pour suivre cette évolution rapide et fascinante. Vous êtes certainement conscients que nous mettons beaucoup d'efforts pour donner le plus d'information pertinente aux membres, mais il est certain que pour améliorer la situation, il nous faut votre collaboration et votre soutien. C'est essentiel. Actuellement, plus de 1 400 membres nous ont fourni leur adresse courriel; notre objectif pour l'année 2024 est de 1 500 inscriptions.

En conséquence, il serait fort apprécié que vous nous fassiez connaître la vôtre et ce, d'une façon très simple en nous adressant un message au : aer@bellnet.ca.



VOUS DÉMÉNAGEZ ? OU VOUS CHANGEZ VOTRE ADRESSE COURRIEL?

Informez-nous sans délai !

Afin de continuer à recevoir votre revue *l'AER-Action*, toutes correspondances, courriers électroniques et infolettres de votre association, veuillez nous aviser de votre changement d'adresse postale ou d'adresse courriel le plus tôt possible par téléphone au **514 272-0818** ou par courriel au aer@bellnet.ca.

HEURES D'ACCUEIL

Les bénévoles de l'Association et principalement de la Direction générale se font un plaisir et un devoir de répondre avec diligence aux demandes de ses membres.

Prenez note que le bureau est présentement ouvert
du mardi au jeudi, de 9 h à 15 h.

N.B. : Avant de vous présenter au bureau, assurez-vous qu'il est ouvert en téléphonant au 514 272-0818.

Pour obtenir les informations dans les meilleurs délais, communiquez avec nous, **par téléphone au 514 272-0818**, ou par courriel aer@bellnet.ca.

Nous vous suggérons également de consulter régulièrement notre site web : www.aervm.org et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/aervm.org>.

SONDAGE 2024

Il est important pour nous d'obtenir certaines informations afin de vous proposer les meilleurs services possible. Merci de compléter ce sondage et de nous le faire parvenir.

COMMUNICATIONS

1. Possédez-vous un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent?

Oui Non

Si non : avez-vous accès à un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent?

Facilement Occasionnellement Difficilement Aucunement

2. Êtes-vous connecté à Internet?

Oui Non

Si non : pouvez-vous avoir accès à internet ?

Facilement Occasionnellement Difficilement Aucunement

3. Avez-vous consulté notre site web : aervm.org durant la dernière année?

Oui Non

4. Avez-vous consulté notre page facebook : <https://www.facebook.com/aervm.org> durant la dernière année?

Oui Non

5. Avez-vous une adresse courriel?

Oui Non

6. Recevez-vous nos infolettres?

Oui Non

7. Seriez-vous d'accord pour qu'on cesse l'impression de la revue l'AER Action en format papier et qu'elle soit disponible sur notre site web aervm.org

Avez-vous des commentaires ou suggestions sur nos communications?

LOISIRS

1. Avez-vous participé à au moins une de nos activités la dernière année?

Oui Non

Si oui, lesquelles?

Appréciation : 1 à 10 (10 étant excellent)

- Dîners rencontres mensuels au Déli Paulos _____
- Soupers thématiques _____
- Atelier chocolat _____
- Visite Radio-Canada _____
- Soirée Pâtes et Musique _____
- Dégustation vins et fromages _____
- Fête plein-air _____
- Souper spectacle – Flamenco _____
- Dîner de fin d'année _____

2. Souhaitez-vous participer à une de nos activités dans la prochaine année?

Oui Non

Si oui, lesquelles?

- Dîners rencontres mensuels au Déli Paulos
- Repas thématiques Dîner Souper
- Soirée Pâtes et Musique
- Dégustation vins et fromages
- Visites de quartiers ou d'entreprises
- Souper / Théâtre
- Fête plein-air
- Dîner ou souper...de fin d'année / de Noël
- Dîner / spectacle (Casino ou autre)
- Sorties à l'extérieur 1 jour 2/3 jours 4/5 jours

Avez-vous des commentaires ou des suggestions d'activités que vous souhaiteriez que nous organisions?

Vous pouvez imprimer ce document à partir de notre site web aervm.org dans la sections « **VOIR LES DOCUMENTS** » sous l'onglet « **FORMULAIRES** ».

1. Imprimer le document / 2. Le compléter / 3. Le transmettre par :

Courriel à : aer@bellnet.ca La poste à : AERVM - 791, rue Jarry Est, Montréal, QC H2P 1W3

LES TYPES DE GLAUCOME :

angle ouvert, angle fermé et autres

Le glaucome est une maladie oculaire progressive qui peut entraîner une perte de vision permanente si elle n'est pas traitée à temps. Il se caractérise par des dommages au nerf optique, généralement associés à une pression intraoculaire élevée.

Voici les différents types de glaucome :

LE GLAUCOME À ANGLE OUVERT

Le glaucome à angle ouvert, également appelé **glaucome chronique**, est la forme la plus courante de glaucome. Il se caractérise par un drainage insuffisant du liquide intraoculaire, appelé humeur aqueuse, à travers un réseau de canaux situé à l'angle de la chambre antérieure de l'œil. Cela entraîne une augmentation progressive de la pression intraoculaire et endommage le nerf optique au fil du temps. Le glaucome à angle ouvert peut évoluer lentement et souvent sans symptômes évidents, ce qui le rend particulièrement dangereux, car il peut passer inaperçu jusqu'à ce que des dommages significatifs surviennent.

LE GLAUCOME À ANGLE FERMÉ

Le glaucome à angle fermé, également appelé **glaucome aigu**, est moins fréquent, mais considéré comme une urgence médicale. Il survient lorsque l'angle entre l'iris et la cornée se ferme, bloquant le flux normal du liquide intraoculaire. Cela entraîne une augmentation rapide de la pression intraoculaire, provoquant des symptômes tels que douleur oculaire

intense, vision floue, nausées et vomissements. Le glaucome à angle fermé nécessite une intervention immédiate pour rouvrir l'angle et normaliser la pression oculaire.

AUTRES TYPES DE GLAUCOME

Outre le glaucome à angle ouvert et à angle fermé, il existe d'autres types moins fréquents de glaucome, tels que le **glaucome secondaire**, le glaucome congénital, et le glaucome à pression normale. Le glaucome secondaire peut résulter de diverses conditions médicales telles que le diabète ou une inflammation oculaire. Le **glaucome congénital** est présent à la naissance et peut être d'origine génétique. Le **glaucome à pression normale** se produit malgré des niveaux de pression intraoculaire apparemment normaux, mais le

nerf optique est toujours endommagé.

Il est crucial de comprendre les différents types de glaucome pour permettre un dépistage précoce et un traitement approprié. Il est important de faire des examens visuels complets avec votre optométriste de façon régulière. En particulier si vous présentez des facteurs de risque tels qu'un âge avancé, des antécédents familiaux de glaucome, ou des problèmes de santé sous-jacents. En cas de symptômes tels que des maux de tête persistants, une vision floue ou des halos autour des lumières, il est crucial de consulter immédiatement un optométriste. La prise en charge précoce du glaucome peut aider à prévenir une perte de vision irréversible.



I R I S | Offres exclusives aux membres de l'AER

économisez 150\$*

sur les Lunettes et les Lunettes de soleil avec prescription et bien plus encore

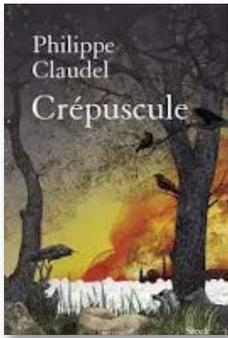
L'inscription est facile. Visitez une boutique IRIS ou **scannez le code QR** et utilisez le **code d'accès : AERMON**
Des questions ou besoin d'aide supplémentaire?
Envoyez-nous un courriel à l'adresse : avantages@iris.ca

*Inscrivez-vous pour connaître tous les détails des offres.
Dr Jahel St-Jacques, optométriste





MARIETTE ÉTHIER-MORAND



Crépuscule

Philippe Claudel,
Éd. Stock 2023 / 510 pages

L'auteur est né en Lorraine en 1962 et y réside. Son livre m'a apporté cent plaisirs et encore avec ses quarante-trois chapitres. Ce n'est pas un livre heureux : ses personnages masculins pour la plupart ne se font pas une belle vie. On a incendié une mosquée; on a tué un curé; les familles désertent; le Maire, le Policier, l'Adjoint ne sont pas plus

sympathiques qu'il ne le faut. À mes yeux, il n'y a que la petite Limia, toute pure et sainte, qui suscite notre admiration. Le livre finira par une grande surprise.

Comme c'est si bien dit à la page 459 : « La religion faisait alors l'effet d'une femme dont l'âge avait fané les atours et qui ne parvenait plus à faire naître les vocations. Rares étaient les jeunes hommes à vouloir épouser la prêtrise. »

Le fil, l'allure, les mots ont suscité chez moi beaucoup d'admiration; j'ai noté de ces tournures qui m'épatent. Je vous les offre, histoire de siphonner votre curiosité.

p. 11 - La nuit d'hiver régnait coupante de froid et peinte d'encre.

p. 12 - Il y a le mot ordonnancement, qui veut dire hiérarchie (Un mot que j'aime).

p. 13 - Le temps forma les oreilles, accoutuma les yeux et mit dans la bouche les intonations du pays. (On parle ici du Policier dont voici le nom, Nourio.)

p. 31 - Le Policier ne voulait jamais laisser paraître à son subordonné qu'il était plus haut que lui dans son savoir.

p. 77 - Le passé même le plus lointain est souvent le pire oublié du présent. L'aujourd'hui est un fils prompt à toutes les folies.

p. 78 - L'Imam sourit et découvrit d'un coup toutes ses dents moribondes.

p. 89 - La fillette Limia reprit souvent le récit du crime, dévidant sa litanie d'une voie terne.

p. 107 - L'usage de la plume, de l'encre et du papier procura au Policier une sérénité simple qui l'effaçait totalement du moment présent.

p. 119 - Pour préparer la population à rendre hommage au curé tué, il fallait la tendre comme un arc, l'aiguiser comme un couteau.

p. 252 - L'Empire requérait du Policier ses compétences, sa sagacité, sa protection, mais rien ne lui était plus étranger que l'exactitude ou la vérité.

Philippe Claudel

Philippe Claudel est un écrivain et réalisateur français.

Après l'obtention de son baccalauréat en 1981, il mène une vie dissolue pendant deux années, passant son temps à écrire des poèmes, des scénarios, à jouer dans de nombreux courts métrages. Il passe une licence de lettres modernes, ainsi qu'une licence d'histoire de l'art et un DEUG d'histoire et géographie.

Il publie son premier roman, *Meuse l'oubli*, en 1999 aux éditions Balland. Depuis, Philippe Claudel a publié une trentaine de livres : romans, récits, nouvelles, poèmes.

En 2003, il obtient le Goncourt de la Nouvelle pour le recueil *Les petites mécaniques* et le prix Renaudot pour *Les âmes grises*, qui recevra aussi, entre autres, le Grand prix des Lectrices de Elle et sera adapté au cinéma en 2005. Depuis cette date, les principaux livres de Philippe Claudel seront traduits dans le monde entier. En 2007, son roman *Le Rapport de Brodeck* remportera le Goncourt des Lycéens.

En 2008, sort sur les écrans son premier film, *Il y a longtemps que je t'aime*, avec Kristin Scott Thomas et Elsa Zylberstein, qui obtiendra un grand succès en France, couronné par deux César et une reconnaissance internationale ainsi que de très nombreuses récompenses, dont deux nominations aux Golden Globes et le Bafta du meilleur film étranger. Son quatrième film, *Une enfance*, est sorti en 2015.

Il intègre l'Académie Goncourt en janvier 2012.

En mars 2018, avec la parution de *L'Archipel du chien*, il revient, selon ses mots, à « la veine romanesque ». *Compromis* sort en 2019.

Source : <https://www.babelio.com/auteur/Philippe-Claudel/2759>



NOUVEAU SITE, même adresse: <https://aerm.org/>

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site web à <https://aerm.org/>

Celui-ci a été créé par des professionnels utilisant les nouvelles technologies de conception des sites web.

Il est accessible et très convivial autant sur votre ordinateur, votre tablette ou votre cellulaire.

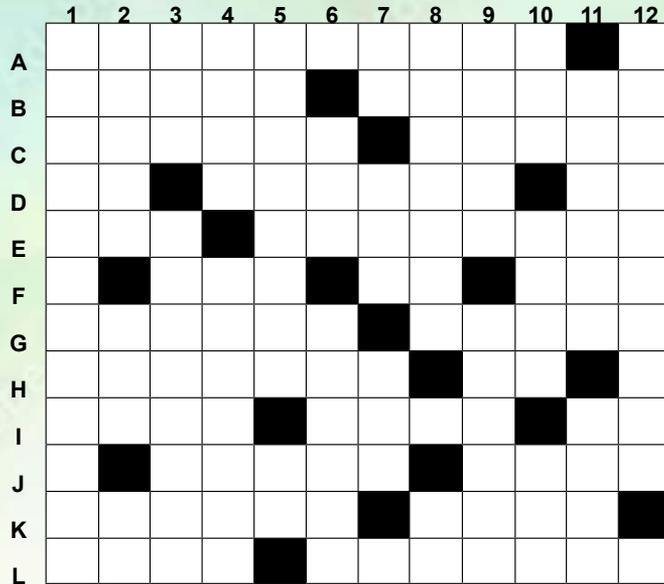
Vous y trouverez toutes les informations que vous recherchez :

- Les activités de l'Association;
- Les rabais et privilèges offerts à nos membres;
- Des communiqués qui vous assurent des informations de dernière heure;
- Des chroniques de l'actualité d'intérêt pour les retraité(e)s et aîné(e)s;
- Et beaucoup plus.
- L'assurance maladie-voyage;
- Des liens vers des sites utiles;



Horizontalement

- A — Dithyrambiques.
- B — Remplie – Quel dommage!
- C — Amas de poils – Refusées à l’oral.
- D — Va au fossé – Du rouge – En pensée.
- E — Palindrome – Fit grand bruit.
- F — Dans le compas – Préposition – Désert.
- G — Succès – Sans vergogne.
- H — Plantes potagères – Ferrure.
- I — Sur la Saale – C’est trop tard – Symbole.
- J — Anagramme d’un vent – Temps révolus.
- K — Bord de lit – De verdure, en ville.
- L — Mortel – Ne lâchant rien.



Verticalement

- 1 — Concept philosophique.
- 2 — En cage avec le coqueret – En gelée – Note.
- 3 — Personnage – Louer.
- 4 — Reste – Se distingue.
- 5 — Lieu de retrouvailles – Pronom.
- 6 — Direction – Arrêté.
- 7 — Fin de verbe – Latin – Peine.
- 8 — On s’en passerait – Préfixe.
- 9 — En cuisine – Envahisseur.
- 10 — Sigle – Change d’air – Support d’étude.
- 11 — Ajout de famille – Noire ou de scène.
- 12 — Femmes de lettres.

Voir la solution à la page 21.

LES DÎNERS MENSUELS DE L'AER

Le troisième lundi du mois, c'est un rendez-vous!

Nous poursuivons nos dîners mensuels le troisième lundi du mois au restaurant le DELI PAULOS

APPORTEZ VOTRE VIN OU VOTRE BIÈRE!

Plusieurs membres de l'Association se retrouvent devant un bon repas bien arrosé : occasion idéale d'échanger de tout et de rien avec ses ex-collègues.

Le prochain rendez-vous est le lundi 15 avril.

Plusieurs participants sont des « réguliers » et, chaque fois, nous voyons avec plaisir de nouveaux visages.

On vous attend en grand nombre.

Parlez-en également à vos anciens confrères et consœurs afin que nous y soyons de plus en plus nombreux.



LE DELI PAULOS

Dates à retenir:
15 avril, 20 mai et 17 juin.

DELI PAULOS.
3365, avenue De Granby
(angle Sherbrooke)
Montréal – 438 381-1618

Grand stationnement.
(Centre commercial Domaine, près du métro Langelier).

C'est un rendez-vous!



Père et mère tu honoreras



Titre original: Mommie Dearest.

États-Unis; 1981;
en couleur; 2 h 09.

Drame biographique coécrit
et réalisé par Frank Perry.

Avec Faye Dunaway, Diana
Scarwid, Steve Forrest,
Howard Da Silva et Mara
Hobel.

Maman très chère

De son vrai nom Lucille Fay LeSueur, l'actrice américaine Joan Crawford (1906-1977) avait été durant quelques décennies une reine du grand écran. Ses contrats lucratifs lui permettaient alors de satisfaire ses moindres caprices. D'ailleurs, les premières séquences de *Maman très chère* dévoilent sa condition financière : plusieurs dizaines de tenues vestimentaires et d'innombrables paires de chaussures se disputent l'espace d'un colossal placard.

À l'approche de la quarantaine, Joan (Faye Dunaway) réalise qu'un de ses seuls échecs est l'absence d'un enfant. Malgré le scepticisme de son amant du moment Greg Savitt (Steve Forrest, athlétique), elle entreprend les démarches pour adopter une fillette. L'entêtement de l'actrice viendra à bout des difficultés inhérentes à son état civil. À l'époque, même si une femme sans conjoint officiel se heurtait aux règlements d'adoption d'enfants, Madame Crawford atteint son objectif et installe dans sa somptueuse demeure une charmante blondinette, Christina.

Malheureusement, la relation de la fillette avec sa nouvelle maman ne tarde pas à se détériorer à cause de la fragilité mentale de l'actrice. Cette dernière fait preuve d'une violence inouïe – tant physique que psychologique – envers sa fille. Éternelle insatisfaite, Joan adoptera aussi Christopher. Malgré leur bienveillante gardienne, ces gamins subissent les foudres à répétition de Joan, frustrée de voir sa carrière s'effondrer...

Même si le traitement outrancier de *Maman très chère* (notamment les scènes de la salle de bain et du jardin de roses) alourdit le cours du récit et restreint notre intérêt, ne boudons pas notre plaisir. Les points forts de ce long métrage sont incontestablement l'immense talent de Faye Dunaway dans ce rôle exigeant et la sensibilité à fleur de peau de Diana Scarwid (qui joue Christina adulte). On est également immergé avec délectation dans la grande époque des studios du cinéma américain, dont Louis B. Mayer (Howard Da Silva) était un des redoutables manitous.



Titre original: Je suis le seigneur du château.

France; 1989;
en couleur; 1 h 28.

Drame psychologique
coécrit et réalisé par
Régis Wargnier.

Avec Jean Rochefort,
Dominique Blanc, Régis
Arpin, David Behar et
Pascale Le Goff.

Je suis le seigneur du château

Entre sa première réalisation (*La femme de ma vie*, César de la Meilleure première œuvre) et l'Oscar du Meilleur film international (remporté par *Indochine*), le cinéaste français Régis Wargnier (né en 1948) avait tourné le troublant *Je suis le seigneur du château*. Presque oublié aujourd'hui, ce long métrage renfermait pourtant une rare profondeur psychologique.

Monsieur Bréaud, riche à craquer, habite une luxueuse et immense résidence, au cœur d'une forêt luxuriante. À la suite du décès de son épouse, ce gentleman se retrouve seul avec son fils Thomas, 12 ans. Sans doute pour amoindrir son chagrin et aussi pour consoler Thomas, Bréaud se lance immédiatement à la recherche d'une gouvernante. L'embauche de Madame Vernet fera d'une pierre deux coups puisqu'elle a un jeune garçon prénommé Charles. Un nouvel ami pour Thomas, pourquoi pas!

Tout ne se passe pas comme prévu par les parents des bambins. Thomas est un incurable enfant-roi. Dès l'arrivée de Charles, il entend bien dominer ce gamin,

issu d'un milieu ouvrier, dont le père est absent depuis longtemps. Charles n'envisage pas de devenir souffre-douleur et il élabore astucieusement un projet de fugue nocturne, dans les bois environnants, avec son nouveau copain. Au matin, la mystérieuse disparition de leurs enfants angoisse Bréaud et Madame Vernet. Par ailleurs, le châtelain développe un attrait de plus en plus intense pour son employée...

Tourné en partie dans la région du Finistère (Bretagne), *Je suis le seigneur du château* arbore un joli panorama forestier, rassurant à la lumière du jour, mais plutôt inquiétant la nuit venue. Le choix de cet emplacement par les artisans du film fut donc des plus judicieux.

Pleine de rebondissements, cette production expose néanmoins avec délicatesse des thèmes variés, dont les amitiés enfantines, les rapports de domination et les relations parents-enfants.

Enfin, soulignons que le quatuor d'interprètes est franchement extraordinaire.



L'ORIGINE DU MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Chaque mois de février, les gens de partout au Canada participent aux activités et aux festivités du Mois de l'histoire des Noirs qui honorent l'héritage des personnes noires au Canada et de leurs communautés.

En décembre 1995, la Chambre des communes a reconnu officiellement le mois de février comme étant le Mois de l'histoire des Noirs au Canada, à la suite d'une motion initiée par Dr Jean Augustine. La Chambre des communes a adopté la motion à l'unanimité. Le 23 novembre 2006, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi visant à faire du mois de février le Mois de l'histoire des Noirs, afin de souligner la contribution historique des communautés noires à la société québécoise. Cette loi est entrée en vigueur le 1^{er} février 2007.

Sénateur Donald Olivier

En février 2008, le sénateur Donald Olivier, le premier homme noir nommé au Sénat, a présenté la motion visant à reconnaître les contributions de la population noire et à faire de février le Mois de l'histoire des Noirs. Cette motion a reçu l'approbation unanime et a été adoptée le 4 mars 2008. Elle a complété la position parlementaire du Canada sur le Mois de l'histoire des Noirs.

Début de la colonie noire au Canada

Amenés de force au Canada entre 1629 et 1834, les esclaves noirs du Canada provenaient majoritairement des Antilles, des colonies anglaises ou de la Louisiane. Parallèlement, entre 1629 et 1865, plusieurs centaines de milliers de fugitifs afro-américains chercheront à s'établir sur le territoire canadien. De cette période jusqu'au début des années 1800, des centaines d'entre eux ont été forcés de venir ici après avoir été réduits à l'esclavage. Une fois l'esclavage aboli, en 1834, des milliers de personnes d'origine africaine venues des États-Unis, des Antilles et d'Afrique ont choisi, elles aussi, le Canada à différents moments et pour différentes raisons.

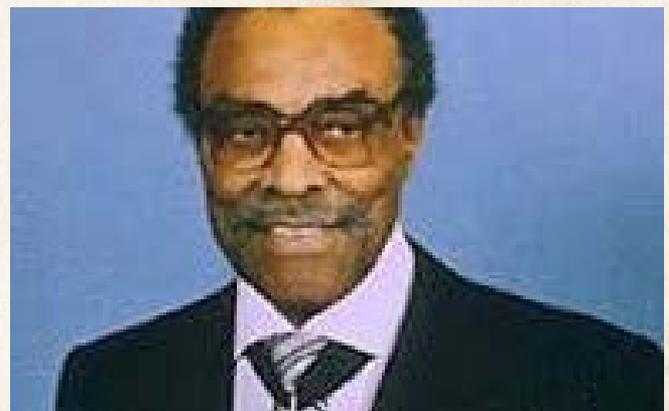
Pendant 400 ans, les hommes et les femmes de race noire ont contribué dans tous les secteurs de la société. Ils se sont battus pour que les Noirs soient traités avec justice et équité dans leur lutte contre la discrimination raciale, un combat qui a bénéficié à tous les Canadiens.

Dr Carter G. Woodson

Né aux États-Unis en 1875 et décédé en 1950, Dr Carter G. Woodson fut l'instigateur de la Semaine des Noirs en février 1926 (Negro History Week).

Les origines du Black History Month (BHM) aux États-Unis remontent à 1926, lorsque l'historien afro-américain Carter G. Woodson, aidé par son Association for the Study of Negro Life and History (ASNLH),

décida de créer une semaine qui serait entièrement consacrée à l'histoire du peuple noir des États-Unis. En mettant ainsi en place sa Negro History Week, Woodson entendait offrir au peuple américain une vision autre que celle généralement transmise dans les livres d'histoire. La plupart de ces livres voyaient dans les humains rendus esclaves des êtres dénués d'âmes, « sans génie », et « éternellement dépendants du bon vouloir de leurs maîtres », et en leurs descendants, des individus « dévalorisés ». Woodson pensait que les « Noirs » n'avaient pas été reconnus pour leur contribution à la société et que le monde devait mieux comprendre. Il fallait combattre les stéréotypes négatifs du passé des anciens esclaves et de leurs descendants. Il leur fallait plutôt affermir la fierté de la race noire en stimulant du même coup le respect des « Blancs ».



Sénateur Donald Olivier



Dr Carter G. Woodson



Mathieu da Costa



Olivier Le Jeune

Notule historique

La Semaine des Noirs devint le Mois de l'histoire des Noirs en 1976, dans le cadre des festivités du bicentenaire américain. Cet événement visait à commémorer d'une manière plus fidèle et plus objective l'histoire des « Noirs ».

Le choix du mois de février se justifie du point de vue de Woodson par le fait qu'il permettait de rendre hommage à deux figures essentielles dans l'écriture d'une histoire de l'esclavagisme américain. Il s'agit avant tout du président Abraham Lincoln, né le 12 février 1809, qui signa la Proclamation d'émancipation de 1863, rendant anticonstitutionnel l'esclavage dans les États du Sud de l'Amérique. Il s'agit également de Frederick Douglass, né officiellement le 14 février 1818, esclave qui prit la fuite en 1838 pour devenir, par la suite, l'un des plus grands défenseurs de la cause anti-esclavagiste.

Au Québec

Le Mois de l'histoire des Noirs est souligné annuellement au Québec et dans plusieurs régions du monde par diverses institutions publiques, privées et communautaires. La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs organise depuis 30 ans des activités qui permettent à la population québécoise de découvrir la richesse et la diversité des communautés noires et de rendre hommage aux personnes qui se sont illustrées dans différents domaines.

Le 23 novembre 2006, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi visant à faire du mois de février le Mois de l'histoire des Noirs, afin de souligner la contribution historique des communautés noires à la société québécoise. Cette loi est entrée en vigueur le 1^{er} février 2007.

Depuis plus de 300 ans, les générations successives de Québécoises et de Québécois des communautés noires font profiter le Québec de leur savoir-faire, de leurs talents et de leurs visions dans toutes les sphères d'activités.

Les premiers arrivants

Mathieu da Costa (période active : 1607-1619)

La première personne noire recensée à mettre pied au Canada fut Mathieu da Costa, embauché en tant qu'interprète pour Samuel de Champlain. Da Costa participa au début de l'établissement de la colonie de Nouvelle-France. Interprète multilingue, da Costa parlait le français, l'anglais, le néerlandais, le portugais et le pidgin basque. Il a été un lien précieux entre le peuple micmac et les Européens.

Olivier Le Jeune

Les historiens en savent peu sur la vie d'Olivier Le Jeune, mis à part qu'il a été le premier esclave africain établi de façon permanente dans la vallée du Saint-Laurent. Originaire de Madagascar, celui qui sera appelé plus tard Olivier Le Jeune arrive en Nouvelle-France en 1629. Âgé de six ans, ce garçon a été vendu à Sir David Kirke (1597-1654), l'un des frères corsaires qui s'emparent de Québec pour le compte du roi Charles 1^{er}.

L'enfant fut vendu à plusieurs reprises, pour finalement être acheté par le Père Paul Le Jeune (1632). Il fut baptisé dans la religion catholique du nom d'Olivier Le Jeune (1633).

Sources :

- Encyclopédie Canadienne;
- Jacqueline Goggin, *Carter G. Woodson: A Life in Black History*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1993;
- Dictionnaire biographique du Canada;
- Wikipedia.

J'AI MAL AU COU!

Que dois-je faire?

En collaboration avec Samuel Blanchette, physiothérapeute, FCAMPT

Pas facile de vivre avec une douleur au cou. Qu'il s'agisse de la conséquence d'un incident ou d'un mal qui s'est manifesté progressivement, la douleur cervicale peut nous faire perdre la tête! Pour bien la traiter, il faut identifier la cause. Mais la prévenir, c'est encore mieux!

Le saviez-vous?

Au Canada, entre 2,7 % et 4,6 % de la population souffre de douleur cervicale incapacitante. Les cervicalgies de type mécanique sont les plus courantes.

Douleur au cou : est-ce normal?

Malgré sa taille, le cou a de grandes responsabilités. En plus de donner une certaine mobilité à notre tête, il assure son approvisionnement en sang. Les aliments et l'air qu'on respire y transitent et il protège notre moelle épinière, cette précieuse autoroute d'influx nerveux. Pas surprenant que quand il fait mal, ça devient vite dérangeant!

Au Canada, entre 2,7 % et 4,6 % de la population souffrirait de douleur cervicale incapacitante. On peut diviser les douleurs au cou en 2 grandes catégories :

1. Les **cervicalgies de type mécanique** sont de loin les plus communes. La douleur se situe quelque part entre la base du crâne et la hauteur des épaules. Elle rend certains mouvements ou certaines activités difficiles. Aucune lésion franche, comme une fracture, ne peut expliquer l'apparition de la douleur.
2. Les **cervicalgies infectieuses ou avec signes neurologiques** sont plus inquiétantes. Mais, heureusement, beaucoup moins fréquentes. La douleur est provoquée par une infection bactérienne ou virale, ou encore par une atteinte du système nerveux.

La plupart du temps, la première catégorie de douleur au cou n'est pas considérée comme une urgence médicale. Même si l'inconfort peut nuire à la réalisation de nos activités quotidiennes. Toutefois, si la douleur est accompagnée des symptômes ci-dessous, la deuxième catégorie est peut-être en cause et il est recommandé de consulter rapidement un médecin.

Symptômes justifiant un suivi médical rapide ou urgent :

- Fièvre importante avec une douleur et une raideur au cou;
- Irradiations, engourdissement, perte de force musculaire et de sensibilité aux membres;
- Perturbation aiguë des sens (vision, audition, ouïe);
- État général gravement perturbé.

Pourquoi ai-je mal?

On peut mentionner les très rares cas de cancer, les malformations à la naissance, les maladies auto-immunes, etc. En général, une douleur au



cou s'explique par une mauvaise posture maintenue de façon prolongée. Autrement dit, au banc des accusés : l'extension et la flexion du cou sur de longues périodes, ou encore la protraction, qui est une combinaison de ces deux mouvements. Texter, fixer un écran le dos courbé et la tête avancée ou peindre un plafond... ce sont de bons exemples contemporains!

La douleur mécanique peut aussi être déclenchée si on a des antécédents de traumatisme au cou ou à la tête. On pense à un accident d'auto, une commotion cérébrale ou une chute banale. Ces événements irritent les articulations du cou et affaiblissent sa musculature. Combinés à une mauvaise posture récurrente, voilà le cocktail parfait pour souffrir de douleurs cervicales.

Prévenir, c'est mieux que guérir!

Connaître la cause et le mécanisme derrière la douleur, c'est déjà connaître une bonne partie du traitement! Reste qu'il est préférable d'adopter de bonnes habitudes avant même d'avoir mal. Voici quelques conseils en ce sens :

Adopter une bonne hygiène posturale est de mise. Autant en position assise que debout, il faut d'abord s'assurer de garder le bas et le milieu du dos droits. Ensuite, mieux vaut fixer l'horizon, le menton rentré plutôt que sorti.

Effectuer des exercices de musculation pour le cou, le dos et les omoplates dans le traitement des cervicalgies mécaniques. Plusieurs études en soutiennent l'efficacité. Le renforcement musculaire peut aussi prévenir les douleurs au cou, tout comme les risques d'ostéoporose.

Optimiser ses habitudes de vie. Adopter un style de vie actif et une saine alimentation réduit les risques d'embonpoint. Le surpoids augmente la charge sur les articulations et affecte la posture. C'est ce qui contribue au risque de douleurs musculosquelettiques, dont celles au cou.

Plusieurs professionnels de la santé (physiothérapeutes, chiropraticiens et ostéopathes) peuvent vous accompagner pour traiter les cervicalgies mécaniques. Ils pourront mettre en œuvre un plan de traitement personnalisé, incluant des soins manuels.

En bref

Le cou est un organe fabuleux, compte tenu de son arrangement complexe et de la mobilité qu'il nous offre. Avec ses nombreuses et lourdes responsabilités, il faut le ménager. Mieux vaut donc adopter une bonne hygiène posturale, un style de vie actif et de saines habitudes de vie. Les experts en santé musculosquelettique, dont les physiothérapeutes, peuvent vous outiller afin de traiter et de prévenir les douleurs au cou. Si de la fièvre ou d'autres symptômes systémiques ou neurologiques accompagnent votre douleur au cou, consultez vite un médecin.

Source :

<https://www.beneva.ca/fr/blogue/ma-sante/mal-au-cou-que-faire>

Pour plus d'information sur les avantages sociaux, veuillez communiquer avec

Services Conseil Claudette St-Germain inc. ✨

Claudette St-Germain, C.A.A.S., CEBS
Conseillère, Assurance Collective

514 909-6356
claudette.st-germain@outlook.com

Pour les questions relatives aux Soins couverts, Remboursements, Carte de paiement ou site Accès/Assurés, vous pouvez communiquer directement avec SSQ, Service aux assurés :

Français : 1 877 651-8080 English : 1 888 651-8181 Courriel : clientele@ssq.ca

L'AER-ACTION

MARS, LE MOIS DE prévention de la fraude

Le Réseau FADOQ souligne le début de la 20^e édition du Mois de la prévention de la fraude, une campagne d'éducation et de sensibilisation dont le but est d'aider la population du Canada à détecter, contrer et signaler la fraude.

Qu'est-ce que la fraude ?

« La fraude est un acte criminel par lequel une personne, par supercherie, mensonge ou autre moyen, soutire à une autre personne des biens, des services ou de l'argent » ([Sûreté du Québec](#)).

Depuis 2010, le Réseau FADOQ mène des actions concrètes en matière de prévention de la fraude envers les personnes âgées, notamment dans le cadre du programme Aîné-Avisé, réalisé en partenariat avec la Sûreté du Québec et le CIUSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Par la présentation de courtes vidéos portant sur des notions clés en lien avec la fraude et la maltraitance envers les personnes âgées, les séances d'information du programme ont pour objectif de favoriser la discussion et de susciter la réflexion dans une perspective de prévention.

Pour en savoir plus sur le programme, [consultez le site d'Aîné-Avisé](#).

Le Centre antifraude du Canada révèle que **les personnes de plus de 60 ans du Québec ont**

perdu plus de 16,8 millions de dollars aux mains des fraudeurs, ce qui représente une augmentation de plus de 35 % par rapport à l'année précédente.

Selon la Sûreté du Québec, deux types de fraudes répandues de nos jours visent plus particulièrement les personnes âgées : la fraude du « faux représentant d'une institution bancaire » et la fraude des « grands-parents » (appelée aussi « fraude du petit-fils »). Pour en savoir plus sur ces deux types de fraudes, consultez le site de la [campagne nationale de la Sûreté du Québec](#).

Cela dit, il existe un très grand nombre de fraudes différentes qui peuvent viser n'importe qui. L'imagination et les ruses des fraudeurs sont pratiquement illimitées. Un **guide** produit par la Banque du Canada et plusieurs corps policiers canadiens contient une mine d'informations utiles, accessibles et à jour. Il s'intitule **La Fraude en 3D. Détecter, Dénoncer, Décourager**. Il est [consultable et téléchargeable ici](#).

Source: Réseau FADOQ



BESOIN D'AIDE?

Accédez à une liste de ressources sur la fraude

Sûreté du Québec

www.sq.gouv.qc.ca

310-4141 ou *4141

(pour les téléphones cellulaires)

Pour signaler une fraude ou obtenir de plus amples renseignements à ce sujet :

Centre antifraude du Canada

1 888 495-8501

info@centrefraude.ca



À TOUS CEUX ET CELLES QUI DÉSIRENT ADHÉRER OU RENOUELER LEUR CARTE DE MEMBRE DE LA FADOQ À UN PRIX PRÉFÉRENTIEL POUR NOS MEMBRES.

ADHÉSION

Dans le cas d'une demande d'adhésion, veuillez transmettre celle-ci à nos bureaux, accompagnée d'un chèque de 18 \$ (au nom de AER-VM) ainsi que les renseignements suivants : nom et prénom, adresse et date de naissance. Vous nous confirmez le tout par votre signature.

RENOUVELLEMENT

L'AER vous fera parvenir par la poste votre avis de renouvellement le mois précédant l'expiration de votre adhésion. La carte est renouvelable un an après l'émission par la FADOQ.

Vous n'aurez ainsi qu'à nous retourner le formulaire dans l'enveloppe préaffranchie incluse dans notre envoi, avec un chèque de 18 \$ libellé au nom de AER-VM.

Soulignons que la carte de membre FADOQ d'une valeur de 30 \$ est proposée par l'AER à tous ses membres au coût de 18 \$.

Cette carte vous permettra de bénéficier de rabais et de privilèges exclusifs offerts par des entreprises renommées et partenaires du mouvement. L'étendue de vos avantages s'applique également à l'offre grandissante de produits, de services et d'activités développés par l'ensemble du réseau, dont le magazine d'information *Virage*, conçu spécifiquement pour les personnes de 50 ans et plus.

N.B. : Vous pouvez maintenant payer votre adhésion et votre renouvellement par chèque ou par virement bancaire.

ACHAT D'UN VOYAGE

Dans le domaine du voyage, les offres sont nombreuses et il peut être difficile de s'y retrouver. En faisant affaire avec des professionnels du voyage, dont les activités sont encadrées par l'Office de la protection du consommateur, vous pourrez bénéficier de protections supplémentaires.

L'AGENCE et le CONSEILLER sont-ils en règle?

Avant d'acheter votre voyage, il est préférable de faire certaines vérifications :

Recherchez la mention « titulaire d'un permis du Québec » dans les publicités ou les documents Web et imprimés de l'agence de voyages;

Cherchez le nom de l'agence ou du conseiller avec l'outil Se renseigner sur un commerçant sur le site Web de l'Office au www.opc.gouv.qc.ca/se-rendre. Vous pourrez savoir s'ils ont le permis ou le certificat requis.

Vous ne parvenez pas à trouver votre conseiller ou votre agence à l'aide de l'outil? Soyez vigilant : ils ne sont peut-être pas autorisés à exercer des activités liées au voyage.

Vérifiez si les publicités faites par l'agence sont conformes. La loi exige que toute publicité écrite à propos d'un voyage comporte les renseignements suivants :

- les services de transport, d'hébergement et de repas compris dans le voyage;
- le nom du transporteur aérien prévu;
- la durée du voyage;
- la somme totale que vous devrez payer, si le prix du voyage est indiqué;
- la période au cours de laquelle le voyage peut être acheté au prix annoncé.

Mon agence de voyages est-elle titulaire d'un permis?

Toute agence qui exerce des activités au Québec doit avoir un permis de l'Office de la protection du consommateur.

Pour obtenir son permis, l'agence de voyages doit fournir un cautionnement à l'Office.

Il s'agit d'une somme d'argent qui peut être utilisée pour vous dédommager si le commerçant ne respecte pas ses obligations. Elle pourrait servir, par exemple, si l'agence de voyages ferme ses portes entre la date de l'achat de votre voyage et la date de votre départ.

Faire affaire avec une agence de voyages qui détient un permis vous permet aussi de bénéficier des protections qu'offre le Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

Le Fonds vous permet d'obtenir un remboursement si le



cautionnement fourni n'est pas suffisant. Il peut aussi servir à vous dédommager, à certaines conditions, si votre agence de voyages ou un fournisseur de services (transporteur aérien, hôtelier, etc.) n'est pas en mesure de fournir les services que vous avez achetés. Un exemple : votre vol est annulé en raison d'une tempête.

Vous ne bénéficiez pas de ces protections si l'agence ne détient pas de permis ou si vous faites une réservation directement auprès d'un fournisseur de services, comme une compagnie aérienne.

Mon conseiller en voyages a-t-il le certificat requis?

Les conseillers en voyages travaillent pour des agences de voyages. Quand vous faites affaire avec un conseiller en voyages, assurez-vous qu'il possède un certificat valide de l'Office de la protection du consommateur. Cette vérification est particulièrement importante si vous faites un achat auprès d'un conseiller qui ne travaille pas dans les locaux de l'agence.

L'agence de voyages peut-elle changer le prix de mon voyage?

L'agence de voyages peut changer le prix de votre voyage seulement dans certaines circonstances et à certaines conditions. Elles sont détaillées dans une clause, qui doit nécessairement figurer dans votre contrat. Cette clause prévoit :

- qu'aucune augmentation du prix ne peut survenir dans les 30 jours précédant la date du voyage;
- que le prix peut être augmenté uniquement si :
 - une hausse du prix du carburant est imposée par le transporteur ;
 - une augmentation du taux de change survient. Pour que le prix soit modifié, le taux de change applicable 45 jours avant la date du voyage doit avoir augmenté de plus de 5 % depuis la date à laquelle le contrat a été conclu;
 - que si l'augmentation du prix est de 7 % ou plus du prix du voyage (sans considérer l'augmentation de la TPS et la TVQ), vous pouvez choisir d'être remboursé ou opter pour un autre voyage similaire.



Pour un contrat conclu en personne, l'agence de voyages devra vous informer de cette clause oralement et par écrit, avant la conclusion du contrat.

Vous pensez conclure le contrat par Internet ? L'agence de voyages n'a pas l'obligation de vous informer de cette clause oralement. Elle doit par contre porter l'information à votre connaissance autrement.

Si le contrat est conclu par téléphone, l'agence de voyages n'a pas à vous informer immédiatement de cette clause par écrit. Elle devra toutefois vous transmettre un contrat comportant cette clause dans les 15 jours suivants.

Je veux participer à un voyage de groupe. Quelles vérifications dois-je faire?

Certaines activités sont réservées aux agences de voyages qui détiennent un permis du Québec. Assurez-vous que la personne qui organise votre voyage de groupe est en règle.

Une personne peut prendre en charge un voyage de groupe sans l'aide d'une agence de voyages dans deux situations :

- Elle le fait de façon bénévole et ne profite d'aucun privilège, tel qu'une rémunération ou un rabais sur le coût du voyage. Aucuns frais ne peuvent être exigés aux participants pour couvrir l'organisation du voyage;

- Il s'agit d'un court voyage occasionnel, c'est-à-dire qui n'a pas lieu de façon régulière ni fréquente. Il a lieu exclusivement au Québec.

Dans ce cas, le voyage doit :

- durer 72 heures ou moins, si l'organisation du voyage est prise en charge par une compagnie, une société ou une association et qu'il est réservé uniquement à ses employés ou à ses membres;

- durer 48 heures ou moins, dans les autres cas.

Le voyage de groupe n'est pas conforme à l'une des deux situations présentées? Il doit être organisé par une agence de voyages, qui s'occupera aussi de réserver l'hébergement et le transport.

Vous devez payer les services de voyage directement à l'agence, par exemple par carte de crédit. Cette façon de faire vous assure la protection financière du Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages. Il est important d'obtenir un reçu de l'agence de voyages. Ce document sera nécessaire si jamais vous demandez un remboursement au fonds.

L'Office de la protection du consommateur est un organisme du gouvernement du Québec. Son action vise notamment à aider les consommateurs à faire des choix éclairés ainsi qu'à les informer de leurs droits et de leurs recours en cas de problème avec un commerçant. L'Office intervient aussi auprès des commerçants afin qu'ils respectent leurs obligations envers les consommateurs.

L'Office a préparé un guide (disponible sur son site <https://www.opc.gouv.qc.ca/>) dont le principal objectif est d'informer les personnes aînées de leurs droits et de les aider à prévenir les problèmes qu'elles pourraient rencontrer dans divers domaines de consommation qui les touchent particulièrement. Ce document s'adresse également aux proches de ces personnes ainsi qu'aux intervenants qui travaillent auprès d'elles.

Nous reproduisons dans cette revue une série de thèmes dont ce guide traite et qui pourraient vous intéresser.



Action Sport Physio

Pour reprendre sa vie... comme avant!
 Pour retrouver sa forme... comme avant!
 Pour retrouver sa forme... mieux qu'avant!
Info: www.actionsportphysio.com



La Personnelle

Afin de protéger les biens qui vous sont chers,
 La Personnelle vous donne accès à des tarifs de groupe exclusifs, non offerts au grand public, pour vos assurances auto, habitation et entreprise.
Info: www.lapersonnelle.com
 ou 1 888 476-8737



Groupe Forget — Audioprothésistes

Première consultation sans frais ainsi que plusieurs avantages de notre programme de santé auditive Maestro. Prenez rendez-vous près de chez vous dans l'une de nos 90 cliniques.
Info: www.groupeforget.com ou 1 888 ENTENDRE (1 888-368-3637)



IRIS, Le Groupe Visuel

IRIS vous offre des avantages exclusifs pour vous et votre famille. Épargnez 150 \$ sur chaque paire de lunettes de prescription. Nous avons aussi des promotions sur des lunettes soleil, verres de contact, chirurgie de correction de la vue et plus! Ces avantages s'ajoutent et se combinent à votre assurance collective.
Pour bénéficier de vos avantages, vous devez vous inscrire sur iris.ca/avantage
Info: avantages@iris.ca
 ou 1 800 474 7429



Juste pour Rire

Applaudissez les meilleurs humoristes d'ici et d'ailleurs en profitant d'importants escomptes (parfois jusqu'à 50%).
Info: www.hahaha.com (mot de passe: aer)
 ou 1 888 244-3155



Rabais — Campus

Personne ne pourra résister à une offre aussi alléchante. Pensez-y: des abonnements à prix réduits à plus de 200 périodiques québécois, canadiens, américains et européens.
Info: www.rabaiscampus.com
 ou 514 982-0180

Note: Rabais Campus
 Lors du renouvellement d'un abonnement souscrit par l'intermédiaire de Rabais Campus, assurez-vous que ce renouvellement s'effectue également par l'entremise de Rabais Campus pour ainsi profiter des réductions applicables.



Urgel Bourg / Athos

Notre mission est d'offrir la meilleure qualité de service de commémoration de l'industrie funéraire et de cimetière, en accompagnant les familles pendant toutes les étapes du processus de deuil. 8% à 10% de rabais exclusifs aux membres. 7 complexes funéraires et 3 cimetières.
Info: www.urgelbourgje.com ou 514 735-2025 ou 1 866 856-7777



Les Grands Explorateurs

Si votre budget ne vous permet pas d'excursions à l'étranger, fiez-vous aux films des meilleurs explorateurs de la planète qui partageront avec vous leurs étonnantes aventures.
Info: www.lesgrandsexplorateurs.com
 ou 514 521-1002



Acomptax — Rapport d'impôt et Comptabilité

Sur présentation de leur carte AER, les membres auront droit à un rabais sur la préparation de leur déclaration fiscale.
Info: www.acomptax.com
 ou 514 357-0133



Fadoq

Notre mission: rassembler et représenter les 50 ans et plus dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie, défendre et faire la promotion de leurs droits, valoriser leur apport dans la société 2020 et les soutenir par des programmes, services et activités.
Info: www.fadoq.ca ou 514 252-3017



Les Terrasses Versailles

Située à deux pas des Galeries d'Anjou dans l'est de Montréal, la résidence privée pour retraités Les Terrasses Versailles vous offre une vie paisible.
Info: <https://residencescogir.com/residence-aine-montreal/terrasses-versailles/>
 ou 514 852-3898

Nous vous demandons votre collaboration en nous transmettant les coordonnées d'entreprises que vous connaissez et qui pourraient être intéressées à discuter avec nous de la possibilité d'offrir à nos membres des services ou la vente de produits à rabais ou tout autre avantage.



Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec René Deschênes au 514 272-0818 ou par courriel à aer@bellnet.ca.



L'amour en héritage : **PLAN SUCCESSORAL ET TESTAMENT**

Le testament et la planification successorale sont des actes d'amour et d'engagement envers la famille, qui assurent la sécurité, protègent l'héritage et soulagent lors de moments difficiles.

- Ils témoignent aussi de votre engagement envers la sécurité financière de votre famille.
- La planification successorale exprime vos valeurs et préserve votre héritage. Elle permet d'éviter les conflits potentiels et de soulager la famille en cas de deuil.
- Il est important de clarifier les directives concernant la gestion des biens après le décès.

Écrire un testament et effectuer une planification successorale ne sont pas des gestes très romantiques. Cependant, ils représentent un engagement important.

Dans cet article, nous allons explorer trois raisons qui prouvent que la rédaction d'un testament et la mise en place d'une planification successorale constituent le plus beau cadeau d'amour possible à faire à sa famille.

Le cadeau de la sécurité

L'amour signifie aussi la sécurité. Pourtant, étonnamment, la moitié des Canadiens n'ont pas de testament, selon un sondage Angus Reid de 2023. Écrire un testament, c'est offrir à sa famille un filet de sécurité.

Avec des plans solides en place, votre famille n'est pas laissée à se débattre avec l'incertitude de naviguer sur les subtilités de votre succession.

- Un testament détaillé évite les suppositions et il minimise les conflits potentiels concernant vos actifs.
- Vous devrez désigner des bénéficiaires sur vos comptes enregistrés et préciser comment vos autres actifs devraient être distribués.

Vous soulignez ainsi votre engagement envers leur bien-être.

Préserver votre héritage

La planification successorale n'est pas seulement une question de partage d'actifs. C'est le reflet de votre vie et de vos valeurs. Quand vous exprimez vos souhaits, vous laissez à votre famille un moyen concret de se souvenir de vous et de vous honorer.

Que ce soit en transmettant un héritage familial chéri, en créant une bourse d'études à votre nom ou en effectuant un don à une cause qui vous tient à cœur, votre planification successorale deviendra un témoignage de vos valeurs.

Votre planification successorale deviendra un hommage vivant,

assurant que l'essence de qui vous êtes sera préservée et célébrée par les générations futures.

Alléger le fardeau pendant ces moments difficiles

La mort fait partie intégrante de la vie; toutefois, le deuil est parfois difficile à traverser. Pour vous aider, il est recommandé d'effectuer des préarrangements funéraires et de rédiger un testament.

Ces documents vous permettront d'offrir des directives claires quant à vos actifs et vos plans, ce qui évitera à votre famille de se retrouver face à des démarches administratives complexes au moment où elle devra faire son deuil.

Ils ne se demanderont pas si leurs actions (ou celles d'autres membres de la famille) correspondent à vos attentes. Ce que vous désirez est écrit.

En rédigeant ces détails à l'avance, vous offrez à votre famille un précieux cadeau pour qu'elle puisse faire son deuil sans avoir à gérer les subtilités d'une succession. Comme planificateur financier, j'ai vu combien cela peut faire une différence dans le processus pour les familles.

Une note d'amour pour l'avenir

Même si un testament et une planification successorale ne sont pas des cadeaux emballés avec des rubans ni des nœuds, leur importance est incommensurable.

Je vous invite à réfléchir sur l'importance du plan successoral. C'est un geste qui rassure les personnes qu'on aime; c'est un investissement dans l'avenir, une déclaration d'amour qui exprime clairement notre engagement envers le bien-être et la prospérité de ceux que nous chérissons.

Savez-vous ce qui se passera, si vous partez sans testament?



Des questions ? Contactez-moi au **514 756-6151** ou par courriel : fpierreloUIS@planidex.ca

Avertissement: Cette chronique contient des informations de planification financière d'ordre général. Ces informations ne devraient pas remplacer les conseils professionnels qui tiennent compte des particularités de votre situation. Les opinions émises sont uniquement le fait de l'auteur et n'engagent aucunement l'AER.

ALARIE Jocelyne,
veuve de M. Trottier
15/12/2023 (80)

ASSELIN Madeleine,
veuve d'Émile Jodoin
18/1/2024 (103)

BARIL Richard,
décorateur, Immeubles
25/1/2024 (75)

BELLEMARE Lionel,
répartiteur, Revenu
19/12/2023 (90)

BERNIER Jacqueline,
secrétaire unité administrative,
Gestion stratégique capital
humain
6/12/2023 (77)

BIBEAU Roger,
assistant-directeur, Habitation
développement urbain
11/1/2024 (86)

BISSONNETTE André,
ferblantier,
Approvisionnement
31/1/2024 (86)

BOA Darleene,
chef de section - huissier,
Finances
14/10/2023 (94)

BRUNETTA Madeleine,
chargée de recherches,
Urbanisme
19/12/2023 (86)

CHAPDELAINE Denise,
commis gr. 2, Loisirs et
développement
4/11/2023 (86)

CHÉNIER Pierre,
agent technique,
Travaux publics
10/1/2024 (91)

CLEMENTS Barbara,
veuve de Will Herber
18/12/2023 (96)

COUDÉ Gabriel,
responsable du PAE, Affaires
corporatives
30/11/2023 (84)

COUTLEE Jacques,
préposé au soutien
administratif, Planification
et concertation
6/1/2024 (89)

DAGENAIS André,
agent technique, Loisirs et
développement communautaire
6/2/2024 (84)

DESORMEAUX Irène,
sténosecrétaire,
Affaires sociales
22/1/2024 (101)

DUBOIS Nicole,
veuve de M. Rowan
21/9/2023 (85)

DUBUC Emmanuel,
contremaître, Voirie Côte-des-
Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
4/2/2024 (93)

GIGNAC Viviane,
notaire, Contentieux
12/10/2023 (83)

GILBERT Roland,
magasinier,
Approvisionnement
30/11/2023 (92)

GIRARD Lisette,
veuve de M. Richard Dufresne
8/11/2023 (94)

GRAVEL Guy,
directeur, planification
du territoire
12/12/2023 (93)

GRENIER Gilles,
gérant approvisionnement,
Approvisionnement soutien
technique
11/10/2023 (80)

HUDON Réjane,
veuve de M. Ouellet
16/10/2023 (92)

LACOMBE Daniel,
contremaître,
Travaux publics
8/12/2023 (75)

LAFONTAINE Armand,
technologue chef d'équipe,
Travaux publics
17/11/2023 (96)

LAMARCHE Marie-Thérèse,
veuve de M. Marcel Gravel
1/1/2024 (102)

LAMBERT Fernand,
réparateur de carrosseries,
Approvisionnement
26/10/2023 (86)

LAMBERT Jacques,
technologue,
Travaux publics
5/10/2023 (81)

LAPOINTE Evangeline,
Veuve
21/12/2023 (96)

LARIN André,
ouvrier en charge, Aqueduc
eaux et assainissement
1/11/2023 (86)

LAVIGNE Rolande,
assistante-surintendant,
Ateliers
3/12/2023 (96)

LEDUC Roger,
surveillant d'activités,
Loisirs et développement
communautaire
27/11/2023 (84)

MILETTE Jean-Paul,
chef de division,
Travaux publics
26/10/2023 (90)

MILETTE Solange,
veuve de Yvon
Milette, contremaître,
Approvisionnement et
immeubles
21/12/2023 (89)

MONTPETIT France,
agente de bureau,
Jardin botanique
10/11/2023 (72)

MYETTE Réal,
inspecteur,
Restaurateur des logements
26/1/2024 (92)

PIETTE Chantal,
secrétaire administrative,
Travaux publics
11/12/2023 (67)

PROVOST Réal,
ingénieur,
Travaux publics
10/7/2023 (84)

RIOPEL Claude,
chef de district,
Prévention des incendies
30/10/2023 (88)

ROBICHAUD André,
chef de section,
Informatique
8/1/2024 (79)

RIOPEL Gaston,
chef de section,
Trésorerie
2/12/2023 (92)

ROBINSON Beryl,
chef de département,
Loisirs et développement
communautaire
17/12/2023 (95)

RONDEAU Ghislaine,
infirmière, C.L.S.C. parc
extension
13/12/2023 (82)

SAUVÉ Robert,
agent d'aide, Service des
affaires sociales
24/1/2024 (88)

TESSIER Jean-Guy,
chef adjoint de section,
Permis et Inspections
8/11/2024 (89)

TRONCHON Lilian,
dessinateur,
Stationnement de Montréal
20/12/2023 (78)



55^e Campagne Centraide : la tradition continue

La générosité était une fois de plus au rendez-vous alors que la campagne Centraide 2023 de la Ville de Montréal a connu un franc succès. Votre contribution a été significative et mérite d'être soulignée!

Un montant record de **172 541 \$** a été amassé par les personnes retraitées lors de cette édition, permettant ainsi de dépasser l'objectif global avec une récolte de 1 237 000 \$. Vous avez été 669, dont 34 leaders, à perpétuer cette tradition de générosité. **Mille mercis!!! Vous faites une différence!**

Rappelons que vos dons permettent à Centraide de financer plus de 375 organismes et projets communautaires afin d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité.

Votre don n'est pas perpétuel : il doit être renouvelé chaque année en remplissant un formulaire que vous recevrez par la poste en septembre. Des questions? Contactez le Bureau des campagnes de financement : campagnes.financement@montreal.ca ou **514 872-9477**.

La Course-marche, un événement incontournable!

L'année 2023 a été aussi marquée par le retour de la Course-marche au parc Jean-Drapeau dans le cadre de laquelle des membres du personnel et des personnes retraitées se sont mobilisés. À mettre à votre agenda! L'événement sera de retour le 24 septembre prochain au parc Jean-Drapeau. Venez marcher, courir ou donner un coup de main à titre de bénévole. On veut vous voir en grand nombre! Votre présence est importante!

Pour plus d'information : course.marche.centraide@montreal.ca



Les récipiendaires des billets pour Espace pour la vie sont...

Félicitations aux personnes retraitées ayant contribué à la campagne Centraide 2023 qui ont remporté une paire de billets chacune pour des institutions montréalaises membres d'Espace pour la vie. Lors d'un tirage effectué par le Bureau des campagnes, le 19 janvier dernier, **Lucie Dumesnil, Elaine Sauvé et Thauh Huong Nguyen** ont mérité des billets pour le Jardin botanique et le Planétarium alors que **France Léveillé, France Lachaine et Rita Turcotte** sont les gagnantes de billets pour la Biosphère.



Urgel Bourgie / Athos vous présente son conseiller en arrangements préalables et en cimetière, M. Jean-Hugues Mousseau, fils de feu M. André Mousseau, retraité de la Ville de Montréal.

Il répondra à vos questions et vous conseillera tout en respectant vos volontés et votre budget.

Informez-vous sur les rabais privilèges dans le cadre de notre programme **Club Affinité!**

Plusieurs complexes funéraires
et 3 cimetières-jardins pour mieux vous servir.

120 ANS DÉJÀ
URGEL BOURGIE
ATHOS

urgelbourgjie.com
1 866 856-7777
514 735-2025 - 24/7



QUE FAIRE EN CAS DE panne de courant?

Les pannes de courant sont de plus en plus fréquentes au Québec. Alors que des milliers de personnes travaillent de la maison en raison de la pandémie, certaines pourraient être davantage touchées par les conséquences d'une panne cette année.

Les tempêtes et le verglas peuvent causer des pannes d'électricité. Si c'est grave, vous pourriez devoir attendre longtemps avant de la retrouver. Voici comment vous y préparer et garder tout votre monde en sécurité.

Avant la panne

Vous n'aurez peut-être pas le temps de faire grand-chose quand Dame Nature se déchaînera et vous plongera dans la noirceur. Un peu de planification s'impose :

- Faites des provisions. Assurez-vous d'avoir suffisamment de denrées non périssables pour tenir trois jours.
- Remplissez des bouteilles d'eau. Calculez deux litres d'eau par personne, par jour. N'oubliez pas d'en prévoir de plus pour la cuisson, le nettoyage et l'hygiène.
- Préparez une trousse d'urgence et rangez-la de façon à pouvoir la trouver facilement dans le noir. Voici ce qu'elle doit contenir :
 - De l'eau;
 - De la nourriture;
 - Des allumettes et des bougies;
 - Une lampe de poche et des piles;
 - Une radio à manivelle ou à piles;
 - Un ouvre-boîte manuel;
 - Une trousse de premiers soins;
 - Des couvertures.
- Chargez tous vos appareils avant la tempête.
- Remplissez votre réservoir d'essence.
- Inspectez votre frigo pour ne pas manger de nourriture périmée.

Pendant la panne

- Éteignez toutes les lumières.
- Dans la mesure du possible, laissez les portes du frigo et du congélateur fermées. La nourriture restera froide plus longtemps.
- Si vous avez une génératrice, ne la faites jamais fonctionner à l'intérieur, même dans votre garage. Laissez-la à l'extérieur, à au moins six mètres de votre résidence.
- Ne chauffez jamais votre maison à l'aide d'un poêle au gaz. Vous pourriez mourir d'un empoisonnement au monoxyde de carbone.
- Utilisez des chandeliers ou des bougeoirs et ne laissez jamais une bougie allumée sans surveillance.
- Débranchez tous vos appareils électroniques et électroménagers ou munissez-vous d'un limiteur de surtension pour protéger ceux qui peuvent être plus fragiles, comme votre télévision ou votre ordinateur, au retour du courant.



Après la panne

Si vous aviez fermé l'interrupteur principal, vous pouvez le rallumer. Assurez-vous seulement de débrancher vos appareils avant. Sinon, ils pourraient être endommagés par une surtension.

- Attendez de 10 à 15 minutes avant de rebrancher vos appareils, le temps que l'alimentation électrique de votre domicile se stabilise.
- Attention à l'eau. N'utilisez pas d'appareils s'ils sont mouillés ou que vous avez les pieds dans l'eau.
- Avant de manger quoi que ce soit qui provient de votre frigo, vérifiez si les aliments ne présentent pas d'odeur ou de texture inhabituelle.
- Ne mangez rien qui a été en contact avec l'eau d'une inondation.

Pour d'autres conseils et trucs pratiques,
visitez dès maintenant

<https://www.lapersonnelle.com/blogue>

Ces conseils sont fournis à titre informatif et préventif seulement. Ils sont d'ordre général et n'engagent pas la responsabilité de La Personnelle. La vigilance est de mise et il est recommandé de consulter un expert en la matière pour obtenir des conseils complets et pertinents pour chaque situation.

UNE MURALE POUR faire revivre le passé



La Résidence Côte-Saint-Paul est située dans Saint-Henri. Ce quartier ouvrier, décrit avec un réalisme frappant par Gabrielle Roy dans son roman *Bonheur d'occasion*, s'est transformé au fil des décennies. Jadis un faubourg défavorisé, Saint-Henri séduit aujourd'hui avec sa gastronomie, ses espaces verts et une scène culturelle vibrante. Pour faire le pont entre la vivacité du présent et les souvenirs du passé, la résidence s'est dotée d'une grande murale.

« Les résidants sont tellement contents de voir cette photo d'époque », explique la directrice de la résidence, Josée Jutras. « Il y a des gens qui se sont mariés dans cette église ou y ont fait baptiser leurs enfants. La revoir dans le hall d'entrée leur donne le sentiment d'avoir, en quelque sorte, bouclé une boucle. Je pense qu'ils ressentent qu'ici, on fait une place au passé et on comprend d'où viennent les gens et ce qu'ils ont vécu. C'est extraordinaire à quel point une image peut nous toucher et nous faire du bien. »

La murale donne le ton au hall d'entrée, dont les nouveaux fauteuils colorés invitent à la détente. Des résidants s'y installent pour jaser, échanger des souvenirs du tramway qu'ils ont pris pour aller travailler ou pour se raconter leur vie d'étudiant au collège, près de l'église.

La photo elle-même a toute une histoire : elle a été prise lors d'une promenade du photographe Conrad Poirier avec Gabrielle Roy en août 1945, quelques mois après la parution de *Bonheur d'occasion*. La romancière lui montre alors le quartier qui lui a inspiré ce premier roman, plus tard classé « Événement historique » et inscrit au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Pour les besoins de la murale, la photo a été délicatement coloriée avant d'être imprimée en grand format. D'autres photos prises lors de la même promenade peuvent être consultées sur le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (www.banq.qc.ca).

La Résidence Côte-Saint-Paul est la deuxième résidence ENHARMONIE à se doter d'une telle murale. La Résidence Des

Ateliers à Rosemont a déjà la sienne, montrant les anciens ateliers municipaux de la Ville de Montréal (voir aussi les photos publiées dans *L'AER Action*, printemps 2022). Vu le succès de ces hommages au passé, d'autres résidences du groupe ont déjà commencé à éplucher les archives à la recherche de « leur » image à faire voyager dans le temps.

Photo : Conrad Poirier.

Des Ateliers à Rosemont a déjà la sienne, montrant les anciens ateliers municipaux de la Ville de Montréal (voir aussi les photos publiées dans *L'AER Action*, printemps 2022). Vu le succès de ces hommages au passé, d'autres résidences du groupe ont déjà commencé à éplucher les archives à la recherche de « leur » image à faire voyager dans le temps.

Solution des mots croisés de la page 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	L	A	U	D	A	T	I	V	E	S		M
B	I	M	B	U	E		R	A	V	A	G	E
C	B	O	U	R	R	E		N	I	E	E	S
D	R	U		F	O	S	I	N	E		N	S
E	E	R	E		P	E	T	A	R	A	D	A
F	A		N	N	O		F	N		E	R	G
G	R	E	C	O	R	D		T	A	R	E	F
H	B	L	E	T	T	E	S		T	E		R
I	I	E	N	A		C	U	I	T		B	E
J	T		S	B	I	R	E		I	D	E	S
K	R	U	E	L	L	E		I	L	O	T	
L	E	T	R	E		T	E	N	A	C	E	S



*Les Terrasses
Versailles*

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

**Chez nous,
je suis
vraiment
bien!**



Sécurité
et équipe
dédiée



Gamme de soins
de santé et
d'assistance



Repas
préparés par
un chef



Loisirs
pour tous
les goûts



et encore
plus!

— PROMOTION —

**Obtenez 2 mois GRATUITS
+ déménagez à nos frais!***

*Sur une signature de bail avant le 30 avril 2024.
Frais de déménagement jusqu'à concurrence de 800\$. Des conditions s'appliquent.

Réservez votre visite personnalisée dès maintenant!

514 852-3898 • locationversailles@cogir.net • TerrassesVersailles.ca

6923, boul. des Galeries d'Anjou, Montréal

80 résidences au Québec
ResidencesCogir.com

cogir
RÉSIDENCES

Vous sentir en sécurité
Vous donner accès à plusieurs services
Vous offrir du personnel attentionné
C'est inestimable pour nous!

L'HYPERTRUCAGE : quand les apparences sont trompeuses

L'intelligence artificielle fait désormais partie de nos vies. Elle nous est utile, par exemple, pour faire des demandes vocales, utiliser un moteur de recherche sur le Web ou encore créer des contenus de divertissement. Toutefois, l'intelligence artificielle peut également servir à tromper les gens lorsqu'elle est employée par des fraudeurs en quête de nouvelles victimes.

Qu'est-ce que l'hypertrucage?

L'hypertrucage, mieux connu sous l'expression anglophone *deepfake*, est maintenant bien présent sur les réseaux sociaux et le Web. L'hypertrucage utilise l'intelligence artificielle pour créer des images ou des extraits sonores très réalistes concernant de faux événements, d'où le nom de *deepfake*.

L'hypertrucage peut servir à recréer avec précision la voix de personnalités publiques connues ou de vos proches et à réaliser des vidéos réalistes et convaincantes. La tactique devient inquiétante puisque l'hypertrucage permet de faire dire n'importe quoi à n'importe qui. Des fraudeurs pourraient l'utiliser pour vous faire investir dans des placements qui n'existent pas, pour discréditer des personnalités connues ou encore faire dire des faussetés à vos proches dans le but de vous soutirer de l'argent.

La fraude « grands-parents » est un classique. Un fraudeur peut facilement reproduire la voix d'un petit-enfant, s'en servir pour contacter ses grands-parents et leur demander de l'argent. La raison donnée aux grands-parents pourrait être, par exemple, des frais médicaux d'urgence ou une caution à payer rapidement, à la suite d'ennuis avec la justice.

Comment reconnaître une fraude par hypertrucage?

Soyez vigilant afin d'éviter de tomber dans le panneau. Voici quelques indices pouvant vous aider à prévenir la fraude :

- Une célébrité vous vante un placement à haut rendement et sans risque. Méfiez-vous de ce qui est trop beau pour être vrai.
- On vous demande l'autorisation d'accéder directement à votre ordinateur pour vous assister. Conservez vos renseignements personnels et identifiants personnels en sécurité.
- On vous fait une offre qui nécessite de prendre une décision rapidement pour ne pas rater une « occasion unique » ou l'on vous appelle et vous demande de l'argent pour une raison urgente. Prenez le temps de vous arrêter et de vous poser des questions.
- On vous demande d'effectuer un dépôt initial minime (environ 350 \$ CA ou 250 \$ US) pour vous mettre en



confiance. Sachez que les fraudeurs vont souvent présenter de faux soldes de compte sur des sites Web de placement fictifs pour vous convaincre d'investir davantage que votre dépôt initial. Gardez en tête que les fraudeurs poussent souvent leurs mensonges très loin.

- Pour gagner votre confiance et vous amener à investir davantage, on vous permet de retirer une partie de votre argent. Toutefois, au bout d'un moment, les fraudeurs coupent toute communication avec vous et conservent votre argent.
- Vous recevez une offre non sollicitée pour recouvrer vos pertes, moyennant des frais. Souvent, ce sont les mêmes fraudeurs qui vous soutirent davantage d'argent.

Comment vous protéger?

Sachez que l'Autorité des marchés financiers met à votre disposition un [Registre des entreprises et des individus autorisés à exercer](#). Vérifiez toujours que l'entreprise ou l'individu qui vous contacte, ou vous fait une offre, y est réellement inscrit.

En cas de doute, contactez notre Centre d'information au 1 877 525-0337 ou consultez notre site Web lautorite.qc.ca



Retour sur le dîner de clôture du 55e **ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION**

Pour couronner le 55e anniversaire de l'Association, plusieurs membres et conjoints se sont réunis pour un excellent repas de fine cuisine italienne au restaurant La Piccola.

MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Nous avons également profité de l'occasion pour souligner et reconnaître l'engagement de nos bénévoles qui a contribué au bien-être des membres tout au long de cette année 2023.

Ce fut une belle occasion, de renouer avec d'ex-collègues de travail et d'échanger avec les autres participants.

Nous tenons également à remercier nos commanditaires et partenaires qui nous ont supportés tout au cours de l'année :

Guillaume Lamy-Rivard, Restaurant La Piccola, 2050, rue Fleury Est;

Olivier Khoury, La Personnelle;

Teresa Leuci, SSQ Assurance;

Jean-Hugues Mousseau, Urgel Bourgie/Athos;

Josée Roy, Optimum Graphiques;

Claudette St-Germain, conseillère en assurance collective;

Josiane Trépanier, Compographe.





SOIRÉE DE PÂTES ET MUSIQUE LE SAMEDI 25 MAI 2024 À 18 H

À la résidence pour retraités LES TERRASSES VERSAILLES

L'an dernier, nous vous avons offert une nouvelle activité « La Soirée de Pâtes et Musique ». Plusieurs participants nous ayant manifesté leur grande satisfaction du déroulement et de l'ambiance de cette soirée, il nous fait plaisir de répéter cet événement. Celui-ci se tiendra à la résidence pour retraités **LES TERRASSES VERSAILLES** située au 6923, boulevard des Galeries d'Anjou (près de Beaubien). Stationnement à l'arrière dans la section des visiteurs. Venez rencontrer vos ex-collègues de travail.



RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Inclus:

- Soupe minestrone ou salade César maison
- Choix de pâtes (spaghettini, rotini ou fettuccini)
- Choix de sauce (marinara, sauce à la viande, sauce Alfredo)
- Accompagnements à ajouter à vos pâtes:
 - Crevettes à l'ail
 - Lanières de poulet rôties
 - Assortiments de légumes sautés
- Gâteau chocolat et Café ou Thé

Musique d'ambiance.

Tirage de nombreux prix de présence.

Coût : membre et conjoint 40 \$ chacun (taxes et service inclus)
non-membre 45 \$ chacun (taxes et service inclus)

Arrivée : 18 h

Réserver avant le 9 mai 2024 à aer@bellnet.ca ou par téléphone 514 272-0818. Payer par virement bancaire ou par chèque au moment de la réservation.

Veillez vous inscrire rapidement car les places sont limitées.



DIANE CHAREST



BRUNCH AU BISTROT FRANÇAIS

Le Petit Flore

Le jeudi, 4 avril à 10 h

Nous aimerions vous convier à déguster un délicieux brunch à ce bistrot sans prétention, où l'ambiance décontractée est typiquement calquée sur le fameux Café de Flore à Paris. Établi depuis presque 30 ans au 1145 rue Fleury Est, dans le quartier Ahuntsic, ce resto nous offre un petit coin de la culture française méditerranéenne.

Pour réservation, une réponse serait grandement appréciée avant le 30 mars 2024.

Contactez Lise Perrault au 514 327-7254 ou par courriel: lperl725@hotmail.com



LE RESTO POUR CARNIVORES ET MÊME VÉGÉTARIENS

Restaurant Du Boucher à la Table

Le jeudi, 9 mai à 18 h

Nous vous invitons le 9 mai prochain à 18 h au restaurant Du Boucher à la Table situé au 4919, rue Jarry Est.

Vous pourrez déguster leurs spécialités de viande rouge, mais aussi des pâtes, des tartares, des moules et apporter votre vin. Lors de la réservation, une somme de 10 \$ est exigée. Nous avons dû donner un dépôt pour réserver une plage horaire et garantir notre présence. Ce dépôt vous sera rendu sur place. En cas d'annulation, malheureusement, il ne sera pas remboursé.

Réservation avant le 30 avril 2024.

Roland Léger : rolandleger41@gmail.com ou 514 352-8630.



CHÈQUES-CADEAUX

Du mois de mars 2020 au mois d'avril 2022, la grande majorité des activités que nous avons planifiées ont été annulées ou reportées à cause des restrictions sanitaires imposées durant cette période difficile de pandémie. Maintenant que le cours normal des activités a repris, vous aurez l'occasion d'utiliser les chèques-cadeaux que vous n'avez pas pu écouler durant cette période d'inactivité.

Nous avons prolongé les dates d'échéance de tous les chèques-cadeaux que nous avons émis. PROFITEZ-EN!

Pour vous informer de la validité du chèque-cadeau en votre possession, vous pouvez communiquer avec notre secrétariat au 514-272-0818.

Pourquoi demander de recevoir votre REVUE l'AER-Action par courriel?

Le prix du papier nécessaire à l'impression de la revue ne cesse d'augmenter. Pour que nous puissions continuer à produire quatre revues par année, et ce à des coûts raisonnables, nous vous encourageons à demander de recevoir votre exemplaire par courriel en format numérique.

Il vous suffit de nous envoyer un courriel à aer@bellnet.ca avec la mention :

OUI, JE SUIS INTÉRESSÉ(E) À RECEVOIR l'AER-Action PAR COURRIEL!

N.B. : En tout temps, vous pourrez retirer votre nom de notre liste d'envoi par courriel et à nouveau recevoir votre revue par la poste.

ATTENTION! Si votre adresse courriel est modifiée, veuillez nous en informer le plus rapidement possible afin que notre liste soit à jour. Dès lors, vous serez certain(e) de ne pas manquer les dernières nouvelles de l'AER. Nous tenons à ce que vous soyez bien informé(e)s.



DIANE CHAREST



DÎNER GREC

Jardin de panos

Le jeudi, 13 juin à 11 h 30

Le Jardin de Panos, brochetterie grecque, a été le premier restaurant *Apportez votre vin* à Montréal. Depuis 1979, il est connu pour ses mets méditerranéens et sa belle terrasse accueillante. Le restaurant est situé au 521, rue Duluth Est, à proximité du métro Sherbrooke. Stationnement sur les rues, angle Roy et Saint-Denis.

Nous vous y invitons le 13 juin à 11 h 30. Vous choisirez votre plat principal incluant l'entrée, le dessert, le café ou le thé. Si la température est clémente, nous aurons peut-être droit à la terrasse, à condition que tout le groupe arrive pour 11 h 30. Sinon, nous serons à l'intérieur.

Réservation avant le 15 mai.

Contactez Roland Léger : rolandleger41@gmail.com ou au 514 352-8630.



MOI... ET L'AUTRE - THÉÂTRE EN ÉTÉ AU THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE SUIVI D'UN SOUPER

Restaurant Mangiamo

Le samedi, 13 juillet à 15 h

L'émission culte *Moi... et l'autre*, qui racontait dans les années 1960 les péripéties de Dominique et Denise, deux filles libres et indépendantes, revivra sur scène dans une comédie inédite écrite par l'autrice à succès Kim Lévesque-Lizotte. L'histoire se passe à l'aube de l'Expo 67. Dans un climat d'effervescence où les femmes ne sont plus soumises, les deux amies, plus drôles que jamais et toujours habillées comme des cartes de mode, se retrouvent mêlées à une compétition de talents et de conquêtes amoureuses, dans un concours organisé par une grande vedette française. Leur amitié résistera-t-elle à ces bouleversements?

Dès la pièce terminée, nous nous dirigerons vers le restaurant Mangiamo situé au 1460, chemin Gascon, où vous pourrez apporter votre vin. Voir le menu de groupe sur le site web.

Prix : 103 \$ tout inclus. Réservation obligatoire avant le 10 mai 2024.

Diane Charest : charest9366@gmail.com ou 514 239-2113, après 18 heures.

ANDRÉ GAUDET



Projets de voyages - Résultats

Compte tenu des informations recueillies lors du sondage complété au début de l'automne dernier, nous avons proposé quatre destinations lors de la parution de la revue *l'AER Action* (Hiver 2023-2024), afin d'évaluer l'intérêt potentiel des voyageurs.

Nous remercions les personnes qui se sont exprimées quant à leurs préférences. Nous n'avons reçu que huit réponses. L'ensemble de la démarche a permis à l'AER de mieux connaître la situation actuelle. Ainsi, considérant une diminution significative de la demande et une

grande disparité des besoins des voyageurs, il n'y aura pas de voyages organisés pour nos membres pour l'instant. Advenant que des opportunités se présentent pour le bénéfice de nos membres, il nous fera plaisir de vous les communiquer.

Nous souhaitons à tous les membres qui aiment voyager de réaliser leurs rêves et d'apprécier pleinement les bienfaits que procurent ces moments de découvertes, d'aventures et de ressourcement.





Accédez à des tarifs d'assurance exclusifs



L'Association des employés
retraités de la Ville de Montréal
fait équipe avec **La Personnelle**
pour vous offrir :



**Des tarifs d'assurance
auto, habitation et
entreprise avantageux**



**Des économies et des
rabais supplémentaires**



**Un soutien personnalisé
pour répondre à vos
besoins uniques**

Découvrez pourquoi **98 %**
de nos clients renouvellent
leurs assurances avec nous
chaque année¹.

Profitez de vos avantages de groupe
lapersonnelle.com/aer
1 888 476-8737

AERvm



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Tarifs de groupe. Service unique.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle^{MD} ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

1. Statistiques internes de La Personnelle : nombre approximatif de titulaires de police qui ont renouvelé leur police lorsque celle-ci est arrivée à échéance, du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022.
Le taux ne comprend pas les annulations et les résiliations en cours de terme.